



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation de l'hôpital public

Question au Gouvernement n° 718

Texte de la question

SITUATION DE L'HÔPITAL PUBLIC

M. le président. La parole est à M. Yves Jégo, pour le groupe UDI, Agir et indépendants.

M. Yves Jégo. Monsieur le Premier ministre, je voudrais vous parler d'un combat qui, comme la lutte contre le racisme, nous rassemblera tous : le combat pour la survie de l'hôpital public.

L'hôpital public craque. Je pense aux salariés, aux acteurs de l'hospitalisation publique, pas seulement dans les services d'urgences ou les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, les EHPAD. Je parle d'expérience, étant président depuis plus de vingt ans du conseil de surveillance d'un hôpital important.

En vingt ans, je n'ai jamais rencontré autant de souffrance, autant de difficultés, autant de mal-être auprès des personnels de l'hôpital public, des plus modestes aux plus expérimentés.

Il faut dire que l'hôpital public a vécu des réformes multiples, souvent incomplètes, et qu'il vit sous des injonctions parfois contradictoires. On lui demande à la fois de soigner mieux et de dépenser moins. On lui demande d'organiser sur les territoires des complémentarités, en oubliant qu'il existe une concurrence entre les hôpitaux, y compris entre les hôpitaux publics. On fait passer les gouvernances aux mains des uns et des autres, en pensant que des autorités diverses et multiples, un jour médicales, un autre administratives, parviendront à régler des problèmes. Au fond, l'hôpital public vit une crise de sens, une crise profonde qui peut finir en crise de nerfs.

Je sais, monsieur le Premier ministre, que vous avez annoncé une ambition sur ce sujet, c'est-à-dire une nouvelle réforme, la quatrième ou la cinquième en quinze ans, et que vous vous êtes fixé cinq grands chantiers. Nous ne sommes pas loin de partager une grande partie de votre analyse. Le seul problème est celui de l'urgence.

Peut-on se laisser le temps d'appliquer cette réforme dans la durée ? Ne faut-il pas aller beaucoup plus vite, agir beaucoup plus fort, pour répondre à une situation qui, si l'on n'y prend garde, risque d'exploser ?

Telle est ma question : êtes-vous prêt à aller plus vite, plus fort, plus loin pour sauver l'hôpital public en France ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir, ainsi que sur quelques bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député, le constat est clair : l'hôpital public, vous l'avez dit, a été soumis depuis plusieurs années à de multiples réformes, qui l'ont mis en grande

tension et ont désespéré beaucoup des professionnels qui y travaillent.

Je tiens à souligner que, malgré cela, les services d'urgences connaissent aujourd'hui une tension extrême...

M. Jean-Paul Dufrègne. Agissez !

Mme Agnès Buzyn, ministre. ...du fait d'une épidémie de grippe particulièrement longue et particulièrement grave. Nous avons décidé, non pas d'une énième réforme de l'hôpital public – je crois qu'il en a trop subi –, mais d'une transformation en profondeur de notre système de santé, qui passe par une meilleure organisation ...

M. Jean-Paul Dufrègne. À quel prix ?

Mme Agnès Buzyn, ministre. ...entre ce qui revient à la médecine de ville...

M. Jean-Paul Lecoq. Il n'y a pas de médecine de ville !

Mme Agnès Buzyn, ministre. ...et ce qui revient à la médecine hospitalière, notamment en termes d'organisation des soins non programmés, les urgences étant souvent débordées par les patients qui leur sont adressés à tort.

Sur les soins non programmés, nous travaillons aujourd'hui avec le député Thomas Mesnier dont j'attends le rapport.

M. Sébastien Jumel. Il y a urgence !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Nous travaillons également avec le service d'aide médicale urgente, le SAMU, sur l'organisation des services et le maillage territorial des soins d'urgence. Cette transformation en profondeur passera par la refondation des organisations territoriales, qui permettra à des établissements publics, privés, mais également à la médecine libérale, de proposer des organisations en filières de soins pour mieux prendre en charge les malades. C'est déjà le cas aujourd'hui pour les accidents vasculaires cérébraux, qui font l'objet d'une attention particulière.

Nous travaillons donc en profondeur. La réforme ne mettra guère de temps pour arriver. Les dossiers sur lesquels nous travaillons – les cinq chantiers ouverts – feront l'objet d'une feuille de route qui sera remise au Gouvernement en mai. La réforme de la tarification interviendra dès cette année pour favoriser les coopérations et la coordination entre établissements. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Jégo](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 718

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 mars 2018](#)